Les régimes de sortie

publié le 01/09/2016 - mis à jour le 03/09/2016

Les "pastilles" du carnet de liaison

- Une **pastille verte** permet d'entrer à la première heure de cours de la journée et sortir après la dernière heure de cours pour les 1/2 pensionnaires. Pour les externes, ils peuvent sortir avec la dernière heure de cours de la matinée et rentrer à la première heure de cours de l'après midi.

- Avec une **pastille rouge**, on ne peut pas sortir sans l'autorisation écrite des parents. On entre le matin à 8h25 et on sort à 17h05. Là encore pour les externes la sortie de l'établissement est autorisée de 12h30 à 14h00.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.